



# L'état des services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants au Canada en 2024

---

Statistiques périodiques de 2024 sur le nombre de places dans les services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants au Canada

---

**Août 2025**

(Le présent document est une section d'un rapport qui fournit des données sur les places dans les services de garde réglementés de chaque province et territoire pour 2024 et les années précédentes. Le rapport complet, publié en anglais seulement, se trouve en ligne : *Interim space statistics 2024: Early childhood education and care in Canada*)



# L'état des places en services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants au Canada en 2024

La période de 2019 à 2024 a été particulière pour les services de garde d'enfants au Canada, car elle a été marquée à la fois par une crise des services de garde provoquée par la pandémie mondiale de COVID-19 et par la phase initiale du premier programme d'apprentissage et de garde de jeunes enfants au Canada. La pandémie a forcé la fermeture temporaire de la plupart des services de garde non urgents, les autorités de santé publique ayant fermé les écoles ainsi que bien des entreprises, services publics et espaces publics. Cette situation a plongé les personnes qui fournissent des services de garde d'enfants dans une situation de crise étant donné qu'elles ne pouvaient plus compter sur les frais exigés aux parents pour couvrir leurs coûts. Cette crise a été suivie de près par la mise en place de la garde d'enfants à 10 \$ par jour, en avril 2021.

## ■ UN RECOL DU NOMBRE DE PLACES (2019 – 2021)

En raison des événements et des circonstances complexes liés à la pandémie, non seulement le nombre de places en service de garde n'a pas augmenté comme il le faisait chaque année, mais au plus fort de la pandémie, il a quelque peu diminué pour la première fois depuis 1992, année depuis laquelle la Childcare Resource and Research Unit (CRRU) recueille des données pancanadiennes. Pour contexte, les données de 2021 montrent qu'il y avait 477 garderies et 3 673 services de garde en milieu familial de moins qu'en 2019 pour les enfants de 0 à 12 ans. Les données ventilées par type de services, catégorie d'âge et province/territoire indiquent la disparition de 14 706 places en service de garde avant et après l'école et de 33 130 places en service de garde en milieu familial, mais le gain de 30 721 places en garderie à temps plein et à temps partiel pour les enfants de 0 à 5 ans; en tout, ce sont 16 914 places qui ont disparu.

Deux régions (Nouvelle-Écosse et Territoires du Nord-Ouest) ont perdu des places pour les enfants d'âge préscolaire, et quatre provinces (Nouvelle-Écosse, Québec, Saskatchewan et Alberta) ont perdu des places dans les services de garde avant et après l'école. Le déclin du nombre de places en services de garde en milieu familial amorcé depuis au moins 2012 s'est considérablement accentué pendant le pic pandémique.



La pandémie a continué d'entraîner des effets sur l'offre de services de garde, même après la reprise des activités à l'été de 2020. Le [nombre d'inscriptions](#) est demeuré faible, puisque bien des parents ne sont pas retournés travailler en présentiel. Nombre de garderies ont déclaré ne pas pouvoir [embaucher](#) de personnel qualifié – un facteur qui continue de poser problème.

Dans son budget d'avril 2021, le gouvernement fédéral a [annoncé](#) son intention de contribuer au financement et à l'établissement d'un Plan pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (garde d'enfants à 10 \$ par jour). Il s'est engagé à investir près de 30 milliards de dollars jusqu'en 2026, en vue d'améliorer l'abordabilité des frais de garde et d'élargir l'offre de services de garde réglementés pour qu'il y ait éventuellement une place pour tous les enfants, de la naissance à 5 ans. À mesure que les gouvernements provinciaux et territoriaux signaient des ententes bilatérales<sup>1</sup>, entre juillet 2021 et mars 2022, ils s'attelaient à la mise en œuvre la garde d'enfants à 10 \$ par jour.

Durant la phase initiale de concrétisation du programme, les [frais de garde](#) ont été réduits d'environ 50 % en moyenne, ce qui a rendu les services de garde beaucoup plus abordables pour les parents, qui jusqu'alors n'avaient pas accès à de tels services réglementés en raison des frais prohibitifs. En conséquence, un nombre accru de parents ont commencé à chercher des services de garde réglementés. La demande de services abordables a vite dépassé l'offre, même si le nombre de places réglementées a [recommencé à croître](#) en 2023 après une légère baisse en 2021. Il y avait 969 garderies, 2 381 services de garde en milieu familial et 50 843 places réglementées pour les enfants de 0 à 5 ans de plus en 2023 qu'en 2021. En tout, 138 593 places se sont ajoutées dans des services de garde réglementés pour les enfants de 0 à 12 ans en 2023 par rapport à 2021.

## ■ UNE EXPANSION CONTINUE (2023 – 2024)

En 2024, les frais de garde avaient énormément diminué dans toutes les provinces et tous les territoires; les parents de six provinces et territoires payaient 10 \$ par jour ou moins. Les gouvernements de toutes les régions [travaillaient](#) à d'autres éléments du [plan à 10 \\$ par jour](#) – comme les frais de garde fixes, des grilles salariales et autres mesures liées au personnel, des programmes de formation supplémentaires et des dépenses en capital. L'expansion de tous les types de services de garde d'enfants s'est poursuivie en 2024.

En mars 2024, les chiffres recueillis pour le présent rapport périodique révèlent une augmentation générale du nombre de places dans les services de garde réglementés depuis 2019. Les données ont été ajustées dans plusieurs cas pour tenir compte des changements à la façon de compter les places dans plusieurs provinces et territoires. Les notes figurant dans les tableaux comparatifs fournissent de plus amples précisions.

---

<sup>1</sup> L'entente bilatérale entre le Québec et le gouvernement fédéral est « asymétrique »; le Québec conserve sa responsabilité exclusive en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

## Accroissement du nombre de places

Le nombre de places dans les garderies à temps plein et à temps partiel pour les enfants de 0 à 5 ans est passé de 596 612 en 2019 (année de départ du système pancanadien) à 709 684 en 2024, soit une augmentation de 113 072. Le nombre de places dans les garderies à temps partiel (services préscolaires) est relativement faible dans la plupart des provinces et territoires.

En 2024, le nombre total de places en service de garde en milieu familial s'élevait à 135 008, soit 6 696 places de moins qu'en 2019, année de référence où il y avait 141 704 places. Le nombre de 2024 est cependant nettement supérieur au niveau le plus bas atteint en 2021, soit 108 574 places, à la suite des fermetures liées à la pandémie. Il n'existe pas de données constantes ventilées par âge permettant de déterminer le nombre d'enfants de moins de 6 ans fréquentant un service de garde en milieu familial.

En 2024, il y avait 736 949 places dans les services de garde avant et après l'école, par rapport à 651 886 en 2019, soit une augmentation de 85 063 places. Il n'existe pas de données constantes ventilées par âge pour déterminer le nombre d'enfants de moins de 6 ans qui fréquentent ces services. Les chiffres de 2024 comprennent quelque 1 700 places à Terre-Neuve-et-Labrador qui résultent d'une modification apportée en 2021 à la façon de compter les places dans cette province; les places pour enfants d'âge préscolaire ont été réaffectées aux places dans les services de garde avant et après l'école.

Pour les services de garde réglementés dans leur ensemble, il y a eu une augmentation de 191 771 places pour les enfants de la naissance à 12 ans (le nombre de places est passé de 1 390 202 en 2019 à 1 581 973 en 2024).

## Taux de couverture

Quand le CRRU a commencé à recueillir des données sur les services de garde d'enfants en 1992, le taux de couverture à l'échelle du Canada (c'est-à-dire le pourcentage d'enfants pour lesquels il y avait une place dans un service de garde réglementé) s'établissait à 12 % pour les enfants de 0 à 5 ans (dans les services de garde à temps plein et à temps partiel) et à 8 % pour les enfants de 0 à 12 ans (dans les services de garde à temps plein et à temps partiel, les services de garde avant et après l'école ainsi que les services de garde en milieu familial).

De 2019 à 2024, grâce à la mise en œuvre du Plan pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le taux de couverture pour les enfants de 0 à 5 ans dans les services de garde à temps plein ou à temps partiel est passé de 27 % à 32 %; le taux de 2024 était de 32 %, mais variait entre 21 % à 69 % selon les provinces et les territoires. Le taux de couverture à l'échelle du Canada pour tous les types de services de garde réglementés pour les enfants âgés de 0 à 12 ans s'établissait à 30 % en 2024, variant entre 12 % et 49 % selon les provinces et les territoires.



## Entité responsable

Le pourcentage de places en garderie à temps plein pour les enfants de 0 à 5 ans déclaré par les exploitants à but lucratif en 2024 est resté le même dans tout le Canada; 52 % des places à temps plein étaient à but lucratif en 2021, en 2023 et aussi en 2024.

Dans quatre régions, le pourcentage de garderies à temps plein à but lucratif a diminué entre 2023 et 2024. En revanche, il a augmenté dans deux provinces et est resté stable dans six autres régions (s'établissant à 0 % dans deux cas). Dans l'une des provinces, il n'y avait pas de données ventilées par entité responsable. Les changements étaient cependant tous négligeables, la diminution de 4 % de la proportion des services à but lucratif à Terre-Neuve-et-Labrador constituant le changement le plus important.

## 2025 et au-delà

Tout au long de 2024 et jusqu'en 2025, au moment où le Canada se dirigeait vers des élections fédérales, la question des services de garde d'enfants figurait régulièrement dans les débats publics. À la suite de l'élection de Donald Trump aux États-Unis en novembre 2024 et de la détérioration des relations entre le Canada et les États-Unis, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé le 6 janvier qu'il démissionnait de son poste. Il a offert à chaque province et territoire la possibilité de prolonger son entente en matière de garde d'enfants jusqu'en 2031, avec une indexation annuelle de 3 % sur le financement annuel actuel après 2026. Au début de mars, le premier ministre Trudeau a signalé que dix régions avaient accepté l'offre, que l'Ontario avait donné son accord de principe et que l'Alberta et la Saskatchewan n'avaient pas encore renouvelé leur entente.

Après une brève course à la chefferie, Mark Carney a été élu chef du Parti libéral du Canada. Il est devenu premier ministre le 14 mars 2025, a rapidement déclenché des élections fédérales et a formé un gouvernement minoritaire le 28 avril 2025. Dans leur [programme électoral](#), les libéraux ont promis de protéger, de poursuivre et de renforcer le plan à 10 \$ par jour. Les libéraux soulignaient que, « en quelques années seulement, ce programme est devenu une pierre angulaire de l'infrastructure sociale du Canada ».

Le Plan pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants amorce maintenant une deuxième phase, qui sera axée sur l'expansion des services, ainsi que sur les questions cruciales liées aux travailleurs et travailleuses du domaine de la garde d'enfants, le financement et la gouvernance. La période de 2025 à 2026 sera cruciale pour mener à bien cette transition.